

Techniques de blanchiment et moyens de lutte

Tout le catalogue sur
www.dunod.com



ÉDITEUR DE SAVOIRS

FONCTIONS de



gestion/finance
comptabilité

L'ENTREPRISE

Techniques de blanchiment et moyens de lutte



3^e édition

Éric VERNIER

DUNOD

Maquette intérieure : Catherine Combiér et Alain Paccoud

Couverture : Didier Thirion / Graphir design

Photos couverture : Didier Thirion / Graphir design

Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2013

© Dunod, Paris, 2005, 2008 pour les éditions précédentes

ISBN 978-2-10-059185-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	1
Avant-propos	3
Introduction	5
Partie 1 L'argent sale	9
Chapitre 1 ■ Les origines de l'argent sale	11
L'argent noir	15
L'argent gris	37
Chapitre 2 ■ L'origine géographique de l'argent sale	39
Partie 2 Les techniques de blanchiment	43
Chapitre 3 ■ Les définitions et typologies du blanchiment	47
Les définitions du blanchiment	48
Les typologies des techniques de blanchiment	50
Chapitre 4 ■ Les techniques artisanales	61
Les actes individualisés	62
Les processus en chaîne	79
Chapitre 5 ■ Les techniques financières	89
L'évolution de l'environnement économique légal	90
L'utilisation des réseaux bancaires	95
L'opportunité des marchés financiers	100

Partie 3	Les moyens de lutte	113
Chapitre 6 ■	Les textes nationaux et internationaux	115
	Les textes nationaux	116
	Les textes internationaux	121
Chapitre 7 ■	Les organismes officiels	135
	Les organismes en France	136
	Les organismes dans le monde	142
Chapitre 8 ■	Un combat déloyal	167
	Les facteurs de déséquilibre	168
Partie 4	Les professions au cœur du blanchiment	181
Chapitre 9 ■	Les obligations des professionnels assujettis	183
	Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	184
	La réglementation bancaire française	187
	Les autres assujettis	197
	La cartographie des risques	200
Chapitre 10 ■	Quelques techniques de blanchiment vues du terrain	203
	Dans les banques	205
	Au niveau des assurances	213
	La formation et l'information des employés	217

Partie 5	L'état des lieux et les enjeux internationaux	221
Chapitre 11	■ La France, un pays d'investissement et de blanchiment	223
	Les banques françaises	225
	Le Sud-Est de la France	226
Chapitre 12	■ La situation mondiale	231
	L'Europe	232
	Le reste du monde	243
Chapitre 13	■ Les enjeux politiques, économiques et sociaux	247
	L'économie criminelle est source de développement social	248
	Les problèmes issus du blanchiment de capitaux	250
	Conclusion	261
	Annexes	269
	Glossaire	271
	Les paradis fiscaux dans le monde	275
	Chronologie de la lutte réglementaire contre le blanchiment	277
	Liste indicative de CRF dans le monde	279
	Bibliographie	283
	Liste des tableaux et figures	287
	Index	289

Liste des sigles et abréviations

ACAM	Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles
ACP	Autorité de contrôle prudentiel
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
ALN	Armée de libération nationale (Colombie)
AMF	Autorité des marchés financiers
BCL	Banque centrale du Luxembourg
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement, plus connue sous le nom de Banque mondiale
BRI	Banque des règlements internationaux
BRIF	Brigade de recherches et d'investigations financières, division de la police judiciaire qui enquête sur la délinquance en col blanc
BTP	Entreprises du bâtiment et des travaux publics
CRBF	Comité de réglementation bancaire française
CRF	Cellule de renseignements financiers. Expression anglaise : Financial Intelligence Unit (FIU)
CRI	Commissions rogatoires internationales
CSSF	Commission de surveillance du secteur financier, autorité de tutelle du Luxembourg
EPO	Érythropoïétine
FARC	Forces armées révolutionnaires colombiennes
FBF	Fédération bancaire française
FBI	Federal Bureau of Investigation
FFSA	Fédération française des sociétés d'assurances
FIU	<i>Voir CRF</i>
FMI	Fonds monétaire international. Expression anglaise : International Monetary Fund (IMF). Expression allemande : Internationaler Währungsfonds (IWF)
GAFI	Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux. Expression anglaise : Financial Action Task Force on Money Laundering (FATF)
IARD	Assurances incendie, accidents et risques divers
IBC	International Business Corporation

JIRS	Juridiction interrégionale spécialisée de lutte contre la criminalité organisée
LAB	Lutte anti-blanchiment
LCB/FT	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
LUF	Franc luxembourgeois
Matif	Marché à terme international de France
MF	Millions de francs
Monep	Marché des options négociables de Paris
M\$	Millions de dollars
M€	Millions d'euros
Md\$	Milliards de dollars
Mde	Milliards d'euros
NRE	Loi sur les nouvelles régulations économiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCRTEH	Office central pour la répression de la traite des êtres humains
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PPE	Personnes politiquement exposées
PTNC	Pays et territoires non coopératifs (liste noire du GAFI)
SCI	Société civile immobilière
SCPC	Service central de prévention de la corruption
SPV	Special Purpose Vehicle
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications
TRACFIN	Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (CRF française)
UE	Union européenne

Avant-propos

« Ne te trompe pas, Nécrole n'est pas seul. Beaucoup pensent comme lui, surtout les hommes d'affaires, les banquiers, les économistes. La diversité des langues les gêne pour leurs trafics : ils détestent devoir payer des traducteurs. Et c'est vrai que si la vie se résume aux affaires, à l'argent, acheter et vendre, les mots rares ne sont pas très nécessaires. Mais ne t'inquiète pas, depuis le temps, on sait se protéger. »

Erik Orsenna, de l'Académie française

La grammaire est une chanson douce

Très souvent, les enseignements et les séminaires en finance présentent la discipline, avec ses fondements et ses techniques, comme un ensemble homogène, rationnel et logique. Or, la finance comme toutes les spécialités de la gestion, est utilisée, oserais-je dire manipulée, par des hommes. Elle ne s'appréhende donc pas sur le terrain comme elle peut se comprendre dans la théorie d'un cours magistral.

Je me retrouve souvent face à des étudiants ou des cadres d'entreprise qui me brandissent des articles de loi ou des principes fondamentaux de démocratie moderne, oubliant le caractère opportuniste des hommes et la diversité des peuples et des cultures. Les nouvelles technologies ont profondément transformé l'activité humaine, grossissant ainsi ses défauts. La finance comme toutes les activités économiques a évolué, mais peut-être pas progressé. Nous sommes passé d'un capitalisme de valises de billets au « turbocapitalisme » révélé dans les marchés financiers internationaux.

La globalisation financière est une réalité avec des milliers de milliards de dollars échangés quotidiennement. Le lecteur, comme l'étudiant, doit donc désormais abandonner toute considération legaliste, comme il doit comprendre que la finance est mondiale et donc que ce qui est vrai en France ne l'est pas forcément ailleurs. Les mentalités, la culture, les lois sont différentes d'un continent à l'autre, d'une nation à l'autre, quelquefois d'une province à l'autre.

Depuis plus de 15 ans, j'essaie de montrer à travers de nombreuses conférences, l'un des visages de la finance internationale, pas celui le plus répandu, ni le plus positif, mais peut-être le plus étonnant et attirant, car les escrocs fascinent : le traitement délictueux des capitaux amassés illégalement.

Cette troisième édition, profondément remaniée et actualisée, a pour objectif de dresser un panorama complet de la problématique du blanchiment. En amont, nous trouvons l'ensemble des crimes et délits à l'origine de l'argent sale et en aval, les conséquences économiques, sociales et politiques mettant en péril la stabilité de la planète. La crise financière et les nombreuses affaires de blanchiment médiatisées ces dernières années ont démontré la prégnance du problème.

La plupart du temps, les ouvrages relatifs au sujet présentent un défaut, soit ils s'avèrent trop académiques dans le sens où ce sont essentiellement des considérations juridiques qui sont retenues, soit à l'inverse trop journalistiques, c'est-à-dire à la recherche du sensationnalisme et du sulfureux. Ici, nous nous efforcerons de trouver un juste milieu afin d'offrir à chacun la possibilité de puiser des éléments répondant à ses propres interrogations.

Introduction

Selon une anecdote historique, Titus Flavius Vespasianus, empereur romain de 69 à 79 de notre ère, avait été vivement critiqué par son fils Titus pour avoir lancé un impôt sur les urines afin de réduire le déficit budgétaire, en installant de grands vases en terre cuite en guise d'urinoirs publics payants. Pour convaincre son fils de l'éminent intérêt de son idée, il lui aurait présenté les premières recettes avec la phrase célèbre : *Pecunia non olet*, l'argent n'a pas d'odeur. Ce que Titus ne savait pas, c'est que son père avait fait minutieusement nettoyer auparavant les espèces dans le Tibre pour le persuader de la neutralité de l'odeur de la monnaie et pour contester l'origine de ces fonds. Même s'il s'agit seulement dans cette anecdote d'un processus de lavage à proprement parler de recettes acquises légalement, elle illustre les caractéristiques essentielles de la monnaie. Elle constitue en effet un moyen de paiement abstrait et anonyme, destiné à simplifier les transactions économiques en permettant des échanges facilités. De ce fait, la monnaie se caractérise par une fongibilité élevée et ne présente aucun indice sur le degré de légalité de ses origines. Les blanchisseurs utilisent donc pleinement les caractéristiques de la monnaie en infiltrant les bénéfices qui résultent de leurs activités criminelles dans le circuit financier légal, pour en profiter sans attirer l'attention des autorités.

On estime, mais c'est une légende amusante, que le terme de « blanchiment » tire son origine des blanchisseries utilisées par Al Capone (chef de la famille mafieuse de Chicago) qui en 1928, créa une chaîne, les *Sanitary Cleaning Shops*, qui lui permirent de donner une façade légale aux ressources tirées de ses multiples activités illicites. Son 'arrestation pour fraude fiscale mit en évidence le besoin de rechercher des techniques plus efficaces pour déguiser les gains.

Dès 1932, Meyer Lansky, bras droit de Lucky Luciano, célèbre mafioso, profitant de la leçon tirée de la condamnation d'Al Capone pour fraude fiscale et non pour les crimes commis, comprit les difficultés de blanchir des fonds d'un volume devenu colossal. Il eut l'idée de recourir aux îles politiquement indépendantes, connues aujourd'hui sous l'expression « pays *off-shores* », et aux banques suisses en faisant sortir l'argent des États-Unis sur des comptes numérotés. Le rapatriement des capitaux s'effectuait alors

par le biais d'investissements directs réalisés par des sociétés fictives ou grâce à des prêts fictifs. Ce fut grâce à ces fonds recyclés que Meyer Lansky put créer Las Vegas. Les fondations des techniques modernes de blanchiment étaient posées. Ces constructions servent encore aujourd'hui de modèle aux organisations criminelles, même s'il existe des techniques plus sophistiquées et mieux adaptées aux circonstances économiques et législatives actuelles. En effet, très vite les techniques de blanchiment sont devenues de plus en plus complexes jusqu'à se fondre dans l'économie légale. L'internationalisation des flux financiers et la dérégulation de l'ère Reagan – Thatcher ont permis plus que jamais aux criminels d'en profiter. Aujourd'hui l'argent virtuel peut se déplacer rapidement et facilement dans le monde. Les avancées de la finance et ses innovations ainsi que la déréglementation n'ont pas profité qu'aux honnêtes investisseurs. Les organisations criminelles se mondialisent et se structurent de façon impressionnante, afin de tirer profit de toutes les failles du système légal. La fluidité et l'opacité qu'a atteint ce système financier dérégulé est une véritable aubaine pour l'économie souterraine. Aujourd'hui, les organisations criminelles sont devenues des actrices à part entière de la sphère économique allant jusqu'à devenir l'un des rouages de notre système.

En matière de blanchiment, la vision opposant deux mondes, celui de l'illégal et celui du légal, ne rend compte que d'une partie de la réalité. L'enchevêtrement des deux mondes nous oblige à avoir une approche globalisée du problème, simplement parce que les acteurs de l'économie légale sont aussi les acteurs de l'économie illégale et *vice versa*. Selon Marc Chesney, qui fut président du Centre d'études sur le blanchiment et la corruption, aujourd'hui professeur de finance à l'Université de Zurich, l'économie illégale se propage au sein de la sphère légale à l'image d'un cancer qui gangrène au fur et à mesure un corps sain.

« L'économie illégale est d'autant plus difficile à combattre que ses modes de fonctionnement et de financement ne se situent plus en marge, mais au cœur de l'économie de marché. Les nombreuses possibilités de financement, d'investissement, de montage, de transfert, d'anonymat qu'offrent les marchés financiers, permettent à ce cancer de se développer au sein du système nerveux central de l'empire. »

Chesnay, 2003

Dans un documentaire consacré à l'argent sale¹, tous les experts ont soutenu la même thèse : les économies noires, grises et blanches sont interconnectées

¹ *Le Monde en Face : Argent sale, le poison de la finance*, France 5, 11 septembre 2012.

et la zone grise, c'est-à-dire ce mélange d'activités propres et sales, s'étend chaque année un peu plus jusqu'à devenir incontournable et même centrale dans l'économie mondiale.

Nous avons donc choisi d'expliquer clairement la structure de cette globalisation financière criminelle, en développant la problématique du blanchiment d'argent sale, maladie endémique de notre monde économique moderne.

La première partie dresse l'inventaire des organisations mafieuses et rappellera les définitions et les composantes de l'argent sale, qu'il soit noir ou gris, et son circuit. L'argent sale peut en effet provenir des activités criminelles les plus monstrueuses (trafic d'êtres humains, trafic d'organes, assassinats, etc.). Mais les profits sont de plus en plus souvent issus du monde des affaires le plus légal. Les honnêtes citoyens sont en effet de plus en plus attirés par l'argent facile émanant des délits en col blanc en tous genres (évasion fiscale, faux bilans, délits d'initié, etc.).

Dans un deuxième temps, nous présenterons concrètement le blanchiment proprement dit et ses techniques. Certaines s'avèrent des plus simplistes, voire enfantines (faux gains au jeu, fausses factures, etc.). D'autres nécessitent une véritable organisation internationale rivalisant avec les plus grands conglomérats mondiaux (acquisition de sociétés, usage des swaps, passage par les chambres de compensation internationales, etc.).

En troisième lieu, les moyens de lutte mis en place seront abordés. Des textes nationaux et internationaux, notamment la 3^e directive européenne, ont été rédigés afin de combattre ce fléau dont les effets sont ressentis plus violemment depuis une vingtaine d'années. Des organismes officiels gouvernementaux ou indépendants ont été créés pour mettre en pratique la réglementation et les mesures anti-blanchiment en vigueur dans le monde. Mais le combat demeure inégal, compte tenu des moyens faramineux détenus par les mafias.

La quatrième partie s'intéressera plus précisément aux différents secteurs directement concernés par le phénomène et la législation : banque, assurance, expertise-comptable, professions juridiques... La réglementation s'enrichit chaque année de nouvelles obligations pour lutter contre le blanchiment au moyen des instruments financiers. Les contre-mesures se montrent ainsi de plus en plus efficaces. Enfin, nous débattons des enjeux politiques, économiques et sociaux pour l'équilibre de la planète, après avoir dressé un panorama de la situation actuelle en France et dans le monde.

Partie 1

L'argent sale

Depuis Al Capone, la criminalité organisée a véritablement changé d'ampleur, comme en attestent les estimations chiffrées dont on dispose : le chiffre d'affaires des mafias dans le monde avoisinerait 2 000 Md\$ par an, estimations données tant par l'Onu, le FMI que par le GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux)¹ et les ONG.

Ces sommes considérables proviennent de plusieurs sources, qui se sont diversifiées au fil du temps. Au début, les capitaux représentaient essentiellement le fruit de la contrebande et de la prostitution. Puis, petit à petit, la drogue a permis aux malfrats de satisfaire des besoins de plus en plus substantiels. L'argent appelant l'argent, il fallait trouver régulièrement de nouvelles ressources.

Dans une société mondialisée, les possibilités ont exponentiellement augmenté jusqu'à offrir aux mafias l'occasion d'ériger de véritables multinationales du crime où toutes les activités rentables sont aussitôt intégrées.

Aujourd'hui en tête des commerces illicites, bien évidemment le traditionnel trafic de stupéfiants, qui serait

¹ V. la présentation du GAFI dans la partie 3. Les différents chiffres avancés engendrent toujours quelques débats et polémiques, notamment étayés par Jean Cartier-Bresson (collectif, 2002), mais on peut raisonnablement le considérer comme proche de la réalité.

à l'origine de près de la moitié du chiffre d'affaires total du crime dans le monde. Viennent ensuite les trafics d'armes, qui se multiplient à la même vitesse que les conflits, et d'êtres humains, l'esclavage et la prostitution restant toujours aussi prégnants dans notre monde moderne et civilisé...

Les années quatre-vingt-dix ont même correspondu à une augmentation inquiétante de la traite des personnes, qui représente aujourd'hui le deuxième trafic mondial après celui des stupéfiants.

L'ensemble des forfaits ne peut être exhaustivement inventorié, de même que les chiffres exacts restent par définition impossibles à mesurer dans ce milieu interlope et excessivement opaque. Si l'on considère que certaines entreprises honnêtes préfèrent payer une amende chaque année plutôt que de rendre public leurs comptes, que pouvons-nous espérer connaître de l'argent du crime !

Nous présenterons ainsi dans un premier temps les origines de l'argent sale, autrement dit les crimes et délits en constituant les sources. Ces capitaux se distinguent d'une part en argent noir, provenant des crimes de sang et autres trafics considérés comme les plus graves, d'autre part en argent gris, touchant plutôt les notables et dirigeants d'entreprise qui désirent augmenter discrètement leurs revenus, avec la dissimulation de factures par exemple.

Chapitre 1

Les origines de l'argent sale

Executive summary |

- ▶▶ **L'argent sale** se compose de l'argent noir et de l'argent gris. L'argent noir représente à lui seul 2 000 milliards de dollars. L'argent sale dans sa globalité correspond à 10 % du PIB mondial.
- ▶▶ **Cette manne financière** considérable provient des activités criminelles et délictuelles les plus immondes : trafics de drogue, d'armes, de femmes et d'enfants, de produits dangereux, de médicaments.
- ▶▶ **L'argent sale se moque des frontières** et provient de nombreuses sources, plus ou moins abondantes, plus ou moins dangereuses.

Broyer (2000) distingue quatre catégories de capitaux devant être blanchis :

- les capitaux exportés en infraction par rapport à la réglementation nationale sur le contrôle des changes et les sorties de devises ;
- les capitaux exportés après avoir échappé à l'imposition fiscale nationale ;
- les capitaux provenant de divers autres délits ;
- les capitaux constituant véritablement les revenus d'activités criminelles.

Pour Jerez (2003), cette distinction peut se réduire à d'un côté l'argent noir, fruit d'activités légales mais non déclarées, de l'autre l'argent sale, provenant d'activités illégales et criminelles.

Pour simplifier, deux types d'acteurs peuvent être distingués dans l'économie illégale.

La première catégorie correspond à l'image traditionnelle que, globalement, les gens s'en font. Il s'agit des mafias ou organisations criminelles transnationales. Elles constituent le noyau opaque et sombre de cette économie. On parle souvent de la Cosa Nostra, la mafia sicilienne. Cependant, l'appellation ne se limite plus à ce clan, mais s'étend désormais à des organisations d'origines bien différentes : les mafias russes et albanaises, qui ont profité de l'effondrement du bloc soviétique, les Yakuza japonais, les Triades chinoises, les cartels d'Amérique latine, en fait tous les groupes organisés dont les activités reposent sur le crime (figure 1.1).

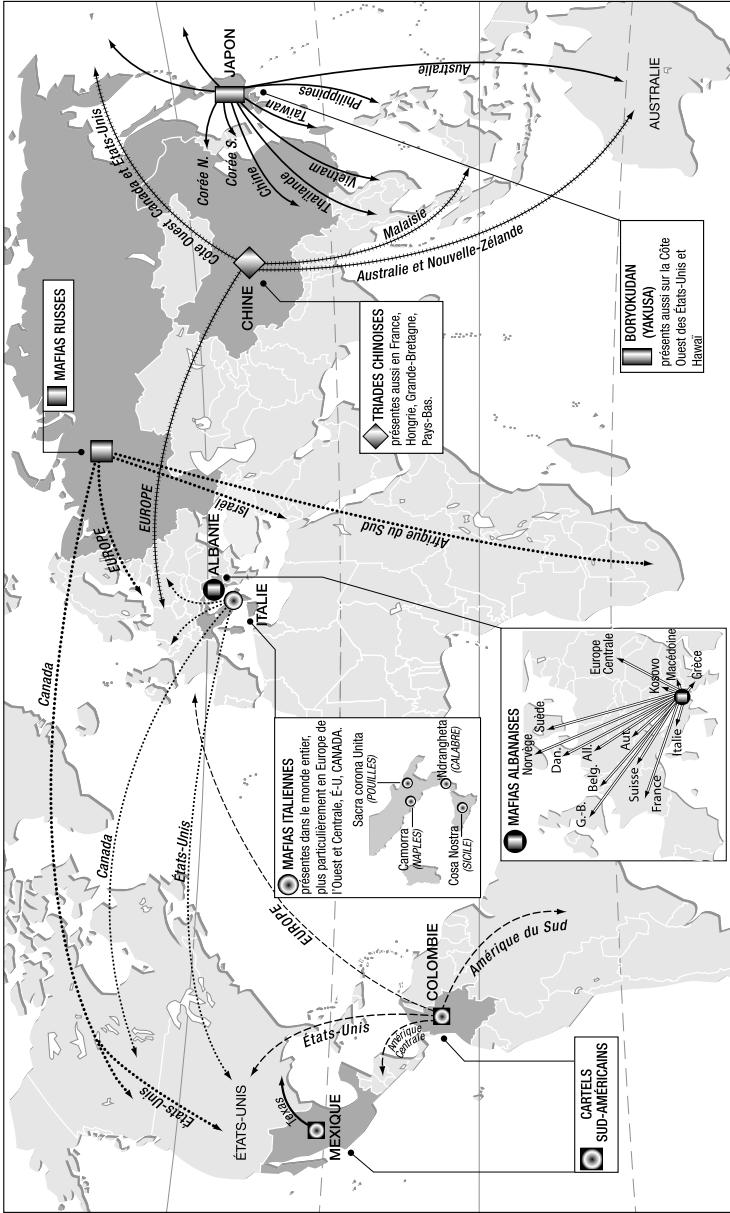


Figure 1.1. – Les mafias dans le monde (d'après Thierry Cretin, « Les autres organisations mafieuses », in *Historia*, n° 679, juillet 2003)

1. Les origines de l'argent sale

Tableau 1.1 – Les origines de l'argent sale, du noir vers le gris

Argent noir	Activités illégales avec une part légale minoritaire	Argent gris
Drogue (production, transport, vente)	Trafic d'armes (violation d'embargo, vente aux réseaux terroristes, etc.)	Commissions d'intermédiaires sur les contrats à l'exportation (armement, aéronautique)
Trafic d'êtres humains (proxénétisme et prostitution, commerce pédophile, organes humains, esclavage, enlèvements, main-d'œuvre immigrée)	Travail clandestin	Délits d'initié
	Détournement de marchés publics et de subventions	Entente et abus de positions dominantes
Cambriolages, Vols à main armée	Pots-de-vin sur les marchés publics	Trafic d'influence
Détournements de matières premières	Corruption	Évasion fiscale
Pillages d'œuvres d'art	Fraude fiscale (impôt sur le revenu, TVA)	Présentation de faux bilan
Contrebande (cigarettes, alcool, lames de rasoir, silicone)	Réseaux de fausses factures	Abus de biens sociaux
Trafic de produits hors commerce (ivoire, espèces animales protégées)	Contrefaçon (luxe, textile, pièces détachées automobiles)	Financement occulte des partis politiques
Racket, Escroqueries	Prêts usuraires	
Jeux clandestins	Caisses noires des casinos	

Un deuxième ensemble d'acteurs contribuant au développement de l'économie illégale provient directement de l'économie légale. Ils ont parfois des statuts honorables tels que banquiers, chefs d'entreprise ou policiers. C'est à travers leurs activités professionnelles qu'ils basculent dans l'illégalité. Qui les soupçonnerait à première vue de participer à des opérations favorisant le blanchiment ? Eux-mêmes ne se rendent pas toujours compte de l'impact délétère de leurs actes.

De manière légèrement différente d'autres auteurs, je regrouperai l'ensemble de ces revenus sous le vocable générique d'argent sale (tableau 1.1) ; les profits des premiers constituant ce que nous sommes convenus d'appeler l'argent noir ; les seconds générant un concept monétaire plus récent, l'argent gris.

L'argent noir

Si, par définition, on ne peut correctement évaluer les chiffres d'une économie souterraine, les montants généralement retenus en référence font état de plus de 2 000 Md\$ de produit annuel issu des activités de la criminalité organisée.

Le produit criminel brut

Maillard (2001) estimait un montant approchant les 800 Md\$ pour l'année 1996, formant ce qu'il appelle le Produit criminel brut (PCB), soit à peu près 15 % du commerce mondial. Si l'on retient aujourd'hui le chiffre de 2 000 Md\$ (1 500 Md€), la comparaison avec les économies légales est vertigineuse (figure 1.2), car la mafia représente alors la 8^e puissance mondiale et devrait être membre du G8 !

Le PCB est supérieur au PIB de pays comme la Russie ou l'Inde (1 800 Md\$), comparable à celui de l'Italie (2 200 Md\$) et supérieur au PIB du continent africain tout entier.

Ces fonds proviennent essentiellement de la prostitution, du trafic de stupéfiants, des ventes d'armes, de la corruption, du racket, de la fraude informatique, etc. Une organisation criminelle disposant d'une telle somme d'argent est en mesure de s'emparer du contrôle d'un territoire, tout comme de secteurs entiers de l'économie légale et illégale, mais aussi des départements de l'administration publique.

1. Les origines de l'argent sale

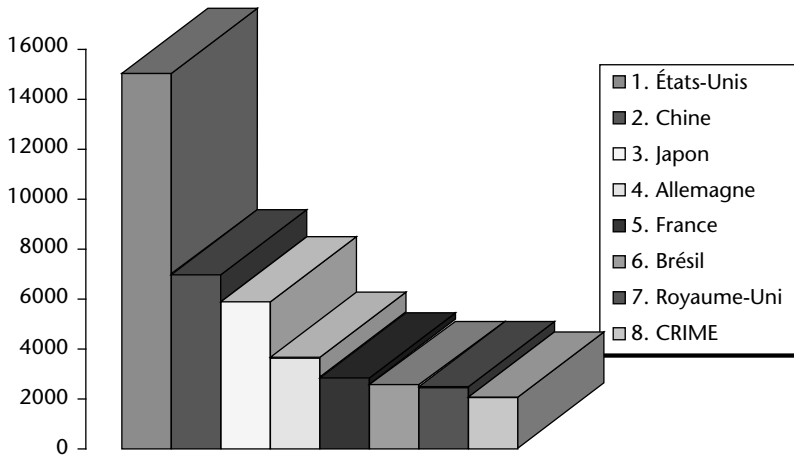


Figure 1.2 – Le PIB 2011 des huit premières puissances mondiales

Certaines activités ne viennent même pas naturellement à l'esprit. Par exemple, le WWF (World Wide Fund), organisation mondiale de protection de l'environnement, estime le trafic clandestin de la faune et de la flore à plus de 20 Md\$. D'autres estimations approchent les 200 Md\$ par an.

L'UNODC estime le taux d'homicides volontaires en Honduras à près de 100/100 000 habitants, 70/100 000 au Salvador, etc. La moyenne mondiale est de 5/100 000. Cela représente 50 000 morts chaque année au Brésil, 25 000 environ en Colombie et 15 000 au Mexique.

En général les informations manquent, donc les estimations divergent. Il est également difficile de mesurer les coûts que les organisations criminelles font subir à la société ainsi que les profits qu'elles rapportent à l'économie légale. La mesure de leur impact économique reste donc à relativiser selon ce que l'on inclut lors d'une analyse.

Les criminels

De nombreuses mafias existent dans le monde et produisent l'argent noir à travers crimes abominables et extorsions musclées (figure 1.1). Certaines commettent leurs méfaits depuis plusieurs siècles, mais leur nombre ne cesse d'augmenter (tableau 1.2).